

UN ATELIER OVIN « CLEF EN MAIN » POUR LES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES

Temps de travail, plan du bâtiment, constitution et conduite du troupeau : les principaux éléments à connaître avant d'installer un troupeau ovin dans une exploitation de grandes cultures sont détaillés dans cette brochure.

UN TRAVAIL PLANIFIÉ



DES BERGERIES BIEN ÉQUIPÉES



DES AGNELLES COMMANDÉES
AU MOINS UN AN À L'AVANCE



UNE FORMATION INDISPENSABLE



Le CIIRPO



Des bergeries types bien équipées

Dans les exploitations mixtes ovins-céréales, l'aménagement de la bergerie reste une des clés de la réussite, en particulier en termes de temps de travail. Pour un troupeau de 250 brebis, un bâtiment existant de 800 m² minimum peut être aménagé. Pour 500 brebis et leurs agneaux, la construction d'une bergerie neuve de 2000 m² est indispensable.

Afin de ne passer qu'un tiers-temps sur l'année pour 250 brebis et deux tiers-temps pour 500 brebis, la bergerie est aménagée avec :

- **un couloir de 4 m de large** pour mécaniser la distribution du fourrage, le paillage (dérouleuse pailleuse) et la distribution du concentré (godet distributeur),
- **une distribution du concentré automatisée** des agneaux, sous la mère et en finition,
- **un couloir de circulation** pour surveiller les mises bas,
- **des cornadis individuels** pour réaliser les interventions sur les brebis,
- **un couloir mobile** avec une cage de retournement pour tailler les onglons des brebis,
- **un parc de contention** pour trier les agneaux à la vente équipé d'une bascule et d'un quai d'embarquement (pour les 500 brebis uniquement),
- **des cases d'agnelage**, légères et équipées d'un système d'abreuvement rapide et efficace,
- **un local sanitaire** avec eau chaude, une louve avec un espace aménagé pour les agneaux surnuméraires (pour les 500 brebis uniquement),
- selon la région : un circuit d'eau à l'abri du gel, un circulateur d'eau pour éviter les problèmes de gel ou un système de vidange.

D'autres équipements sont également envisageables et sont de nature à simplifier le travail au quotidien :

- un robot au sol ou aérien ou bien des doseurs volumétriques pour automatiser la distribution du concentré aux brebis,
- une mélangeuse distributrice.

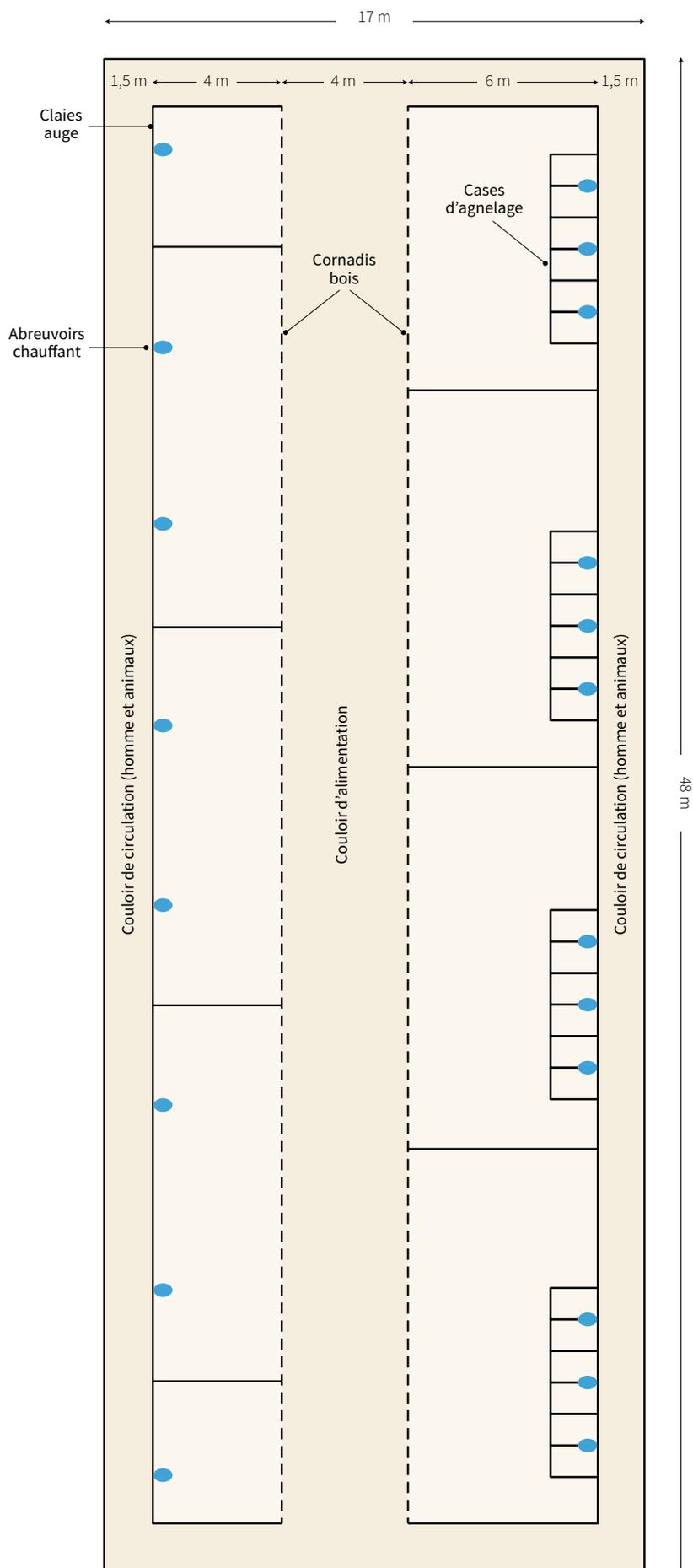
Compter environ 100 € au m² s'il s'agit d'un aménagement de bâtiment et entre 150 et 200 € le m² pour une bergerie neuve selon la part d'autoconstruction. Des aides sont possibles et sont variables selon les régions : PCAE, programmes régionaux.



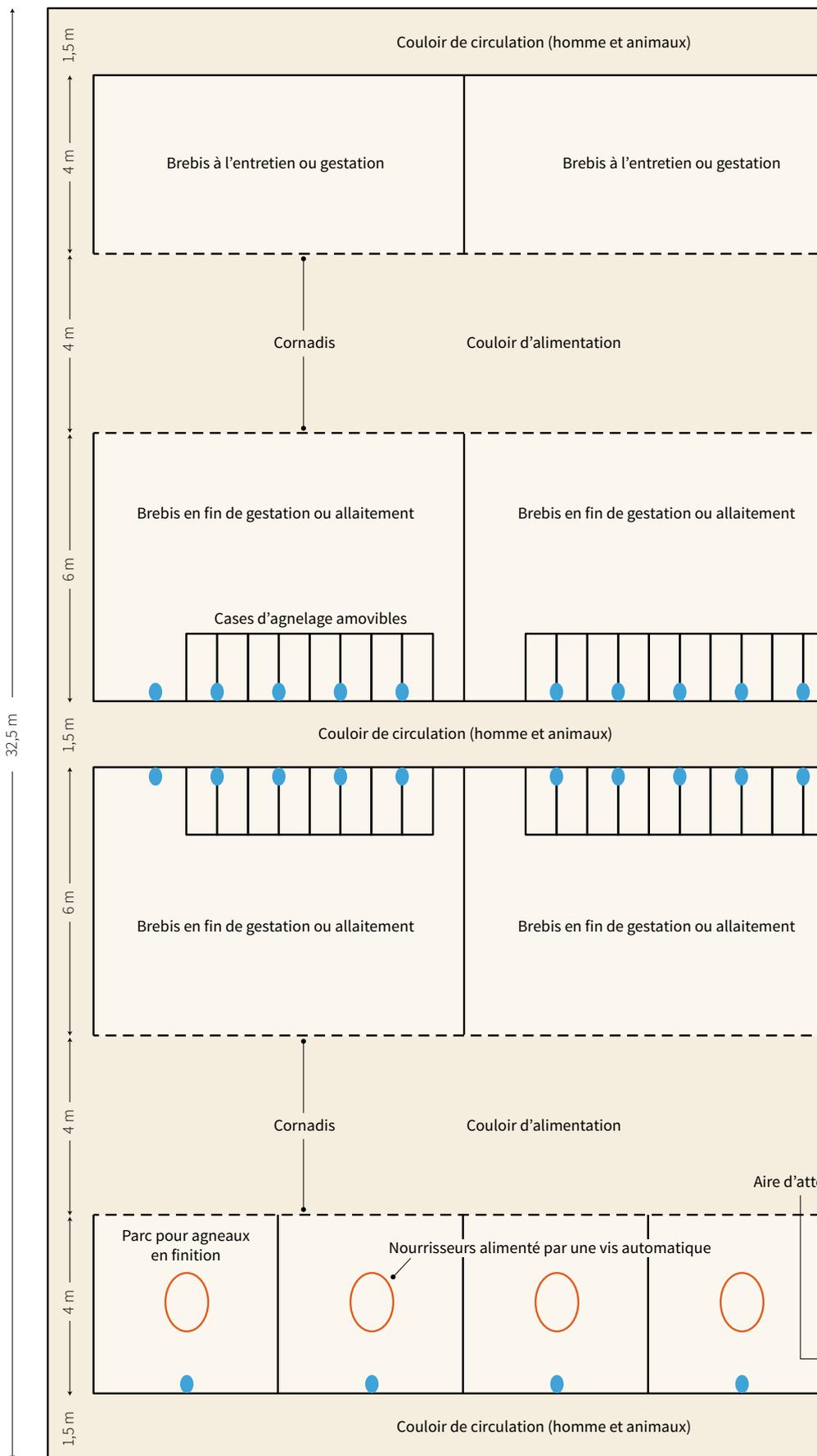
L'alimentation
et le paillage
sont mécanisés



**UN PLAN TYPE
POUR UN TROUPEAU
DE 250 BREBIS
ET SES AGNEAUX**

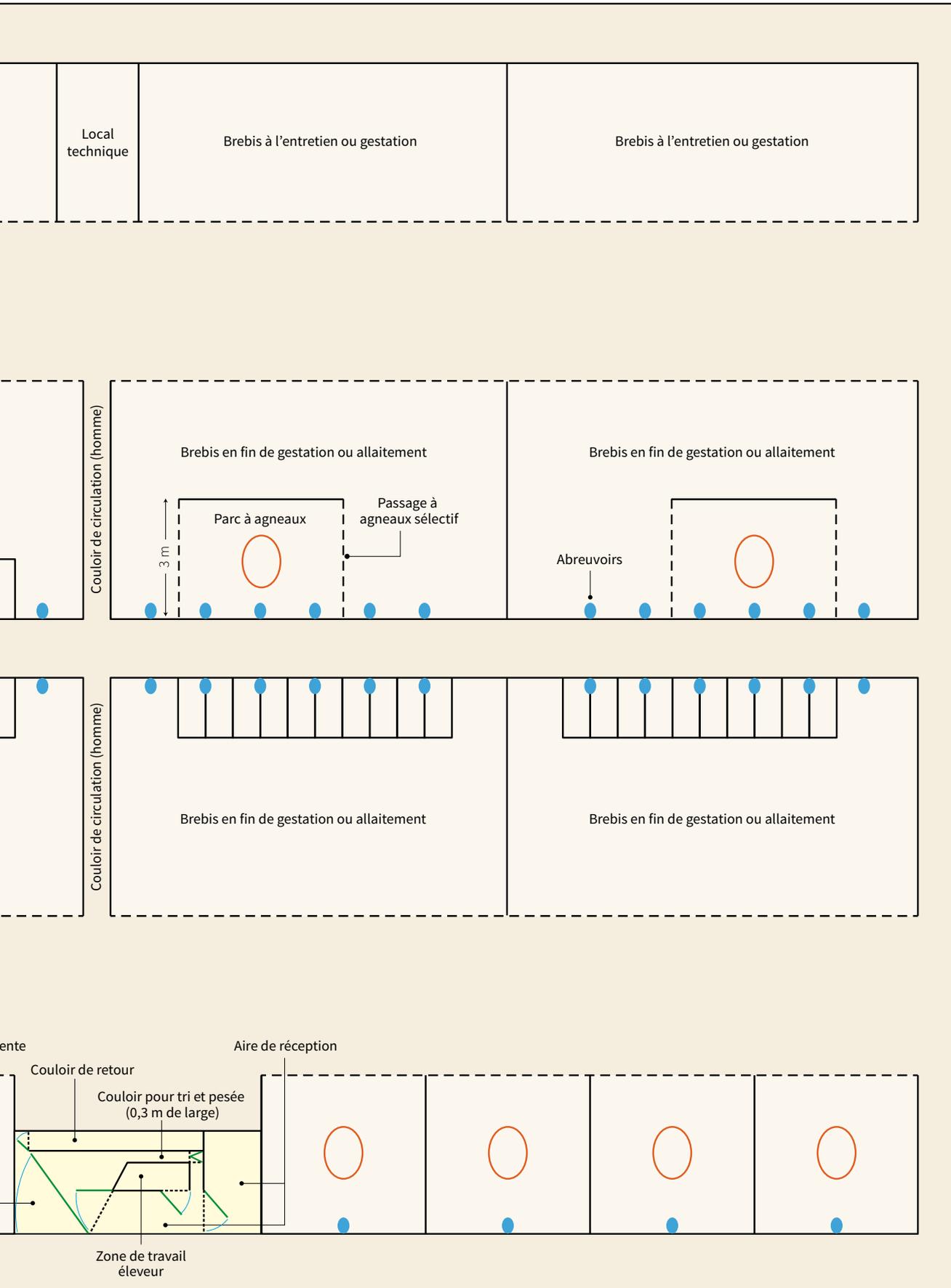


**UN PLAN TYPE
POUR UN TROUPEAU
DE 500 BREBIS
ET SES AGNEAUX**



Zone de contention pour les agneaux (tri et pesée)

60 m



Le travail est réparti sur toute l'année

Un atelier ovin s'intègre facilement dans une exploitation de grandes cultures en termes de travail. En calant les périodes de mise bas en dehors des pointes de travaux des champs, le travail est réparti sur l'année.

Deux modes de conduite de la reproduction sont proposés sans pour autant être exclusifs :

- deux périodes de mise bas par an : janvier/février et décembre
- trois périodes de mise bas par an : janvier/février, septembre et décembre.

Le travail d'astreinte quotidien (ni différable, ni concentrable) consacré à l'élevage varie d'1 heure en période creuse pour l'alimentation et la surveillance des animaux à 5 heures par jour pour les soins autour de la mise bas pour un atelier de 250 brebis (graphe 1). Pour un atelier de 500 brebis, il varie de 1,5 heure à 6,5 heures (graphe 2).

Il faut ajouter ce qu'on appelle **le travail de saison** (pour les animaux, les surfaces...) qui concerne les chantiers plus faciles à différer ou à concentrer. Il s'établit à 41 jours au total pour un atelier de 250 brebis, dont la moitié pour la surface fourragère (du semis à la récolte) et la moitié pour des interventions sur les animaux (tonte, traitements sanitaires...). Pour 500 brebis, sur les 73 jours de travail de saison nécessaires, 60 % sont consacrés aux travaux sur les fourrages et l'entretien du territoire (clôtures, haies...).

À ces travaux d'astreinte et de saison s'ajoutent d'autres tâches plus difficilement quantifiables. On peut citer par exemple l'entretien des bâtiments et du matériel les jours de pluie, l'administratif, les clôtures de nouvelles parcelles, les journées de formation.

Au total on considère nécessaire : un tiers-temps pour 250 brebis et deux tiers-temps pour 500 brebis.

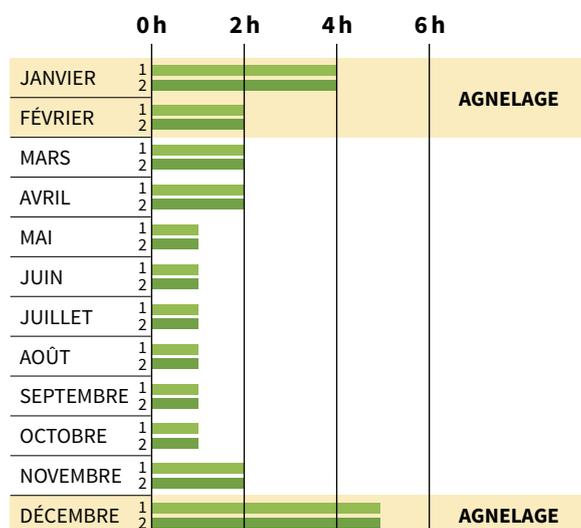
TRAVAIL ANNUEL

- 1/3 TEMPS POUR 250 BREBIS
- 2/3 TEMPS POUR 500 BREBIS

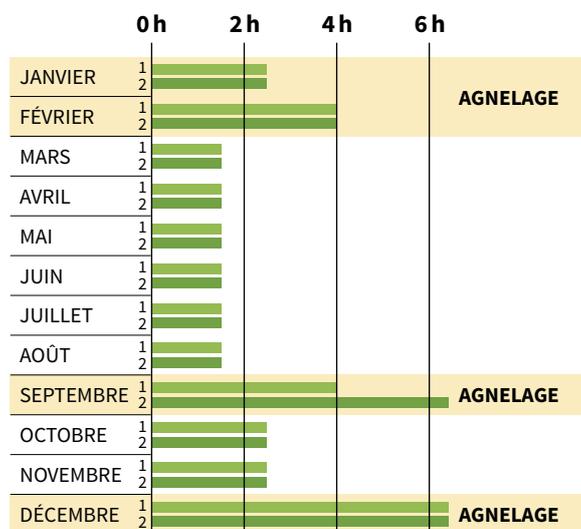


En calant les périodes d'agnelage en dehors des pointes de travaux des champs, le travail est facilement réparti sur l'année.

Graphe 1 **Pour 250 brebis :** travail d'astreinte¹ en heures/jour par quinzaine avec 2 périodes d'agnelage



Graphe 2 **Pour 500 brebis :** travail d'astreinte¹ en heures/jour par quinzaine avec 3 périodes d'agnelage



¹ Le travail d'astreinte est généralement quotidien, difficile à concentrer et à différer. En élevage, il correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...).

Une constitution rapide du troupeau

LES DEUX RACES POSSIBLES

Deux races couramment utilisées en France répondent parfaitement aux qualités requises en matière de valorisation de la paille et d'aptitudes aux mises bas d'automne :

- La Romane se caractérise par une prolificité (nombre d'agneaux nés par portée) de 2,1 agneaux nés par brebis et par voie de conséquence des portées triples avec des agneaux élevés au lait artificiel (ou vendus à 3 jours),
- L'Île de France allie une prolificité de 1,7 agneau né par brebis et de bonnes qualités bouchères des agneaux.

UN TROUPEAU EN RYTHME DE CROISIÈRE EN ANNÉE 3

La création d'un atelier ovin sur l'exploitation demande des investissements en termes de bâtiments et d'animaux. Le revenu dégagé est alors directement lié au nombre d'agneaux commercialisés. Il est par conséquent particulièrement important :

- D'être en régime de croisière dès la troisième année ; et ce quel que soit l'objectif de taille de troupeau,
- D'acheter des agnelles ou des brebis de bonne valeur génétique en prenant quelques précautions sanitaires. Pour cela, il est primordial d'anticiper et de les commander au moins un an à l'avance. Pour en savoir plus, contacter le technicien ovin de votre département.



La Romane
en haut
L'Île de France
en bas

EXEMPLE DE CONSTITUTION DU TROUPEAU PAR ACHAT D'AGNELLES

	TROUPEAU 250 BREBIS		TROUPEAU 500 BREBIS	
Année 1	Achat	150 agnelles en mars	Achat	200 agnelles en mars 200 agnelles en automne
	Lutte	135 en août	Lutte	200 fin août
	Agnelage	112 agnelages en décembre /janvier 200 agneaux produits	Agnelage	180 agnelages en janvier 272 agneaux produits
Année 2	Achat	100 agnelles	Achat	100 agnelles
	Lutte	135 en juillet 100 agnelles fin août	Lutte	220 agnelles en avril 160 agnelles en juillet + 70 100 agnelles fin août
	Agnelage	125 agnelages en décembre 90 agnelages en février 360 agneaux produits	Agnelage	150 agnelages en septembre 230 agnelages en décembre 90 agnelages en janvier 780 agneaux produits
Année 3	Achat	50 agnelles	Renouvellement	100 agnelles conservées
	Lutte	155 en avril 95 en juillet 50 en août	Lutte	300 en avril 185 en juillet 100 agnelles fin août

Des solutions adaptées pour se former

Se former avant l'arrivée des premiers animaux est une nécessité sous peine d'échec. Il est en effet indispensable de connaître les bases de la conduite des ovins ainsi que les gestes techniques (manipulation, agnelage). La production ovine demande rigueur et technicité. Deux formules pour vous former sont possibles selon vos disponibilités :

- un Certificat de Spécialisation Ovin : pour ceux qui ont un diplôme agricole en poche et peuvent se libérer 6 mois. À l'issue, vous êtes fin prêt pour conduire votre atelier ovin en toute autonomie (financement possible de la formation y compris pour votre salarié),
- Une formation à distance spécialement adaptée : interactive, elle vous donnera les bases à connaître (financement possible).

Pour en savoir plus, contacter Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO au 06 45 32 24 87 - laurence.sagot@idele.fr

OVICULTURES

Une fiche Excel est mise à disposition des techniciens gratuitement après une courte formation par WEB (à distance) afin de simuler l'intérêt économique de l'introduction d'un atelier ovin dans une exploitation de grandes cultures. Ce travail de simulation adaptée à l'exploitation précède une étude plus approfondie réalisée par les services des chambres d'agriculture.



DEVENIR
ÉLEVEUR NE
S'IMPROVISE PAS !

FORMEZ-VOUS
EN PRODUCTION
OVINE !

Travail réalisé par le groupe ovin céréales du CIIRPO :
Odile Brodin (Chambre d'agriculture du Cher),
Gilles Chesterman et Bruno Rollet (Ovins Berry Limousin),
Danielle Sennepin (Chambre d'Agriculture de Creuse),
Laurent Solas (Chambre d'Agriculture de Saône et Loire),
Christophe Thiffanneau (Poitou Ovin).

Avec la collaboration de Gérard Servière de l'Institut de l'Élevage.

Rédaction et coordination :
Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO
Décembre 2016